

Compte-rendu du Débat d'Orientation Budgétaire
Conseil syndical
du 07 février 2019 à 19h00

L'an deux mille dix-neuf, le 7 février à 19 heures, le Conseil syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (32) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHEREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Gérard CROISEAU, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Nadine GRELET-CERTENAIS, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Carine MÉNAGE, Dominique PAQUET, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE.

Pouvoirs (6) :

Gwénaél de SAGAZAN à Christian JARIÈS, Jean-Yves DENIS à Pierre BIHOREAU, Jean-Pierre GUICHON à Claude JAUNAY, Jacques LAUZE à Jean-Pierre CHEREAU, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Jean-Luc LORIOT à Sylvain FOURNIER.

Mme Nadine GRELET-CERTENAIS quitte l'assemblée à 19h03, elle ne participe pas au Débat d'Orientation Budgétaire.

Conseil de développement territorial :

Éric MARTINEAU, Estelle PARROT (excusée), Sylviane DELHOMMEAU (excusée).

Trésor public :

Nicolas MARTIN (excusé).

Assistaient aussi à la réunion :

Angeline BROSSARD, Mathilde ESTADIEU, Claire JOUSSE, Laurence MANDIN, Delphine MASSART, Amandine PERRIAUD, Paola PERSEILLE, Sophie RYCHLICKI.

Résultat prévisionnel

Sous réserve d'écritures de régularisation et de validation par le receveur de la collectivité, les résultats de l'exercice 2018 seraient :

En fonctionnement un excédent de :	346 528 €
En investissement, un déficit de :	155 601 €

A noter que les subventions non encaissées au titre du programme Leader pour les années 2016, 2017 et 2018 s'élèvent à 200 309 €.

La population municipale, selon la source INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) est au 01.01.2019 :

	Pop 2019
Total CC Sud Sarthe	23 320
Total CC Loir Lucé Bercé	24 113
Total CC Pays Fléchois	27 358
Total pop PETR	74 791

Pour mémoire, le territoire comptait 75 090 habitants au 01.01.2018 et 72 212 habitants à la création du Pays en 1992.

ACTIONS PROPOSEES - ANNEE 2019

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)

DEPENSES SCOT	2019
Cotisation AURA (0,30 € par habitant)	22 438
Accueil d'un groupe d'étudiants	8 200
Sous-traitance / Frais de communication	32 400
Enquête publique	20 000
TOTAL DEPENSES	83 038

Recettes :

16 200 €	CPER
145 500 €	FRES (dont 4 100 € de financement pour le groupe d'étudiants)

SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE – SIG

SIG	Coût 2019	Europe	CPER	Total subv	PETR 2019
Fonctionnement	9 000 €				9 000 €

Les charges de fonctionnement intègrent l'adhésion WEB SIG départemental pour un montant de 7 000 € et 2 000 € de charges de formation.

ANIMATIONS CULTURELLES

Actions	Coût 2019	Europe	CLEA	Région	Autres	Communes	Total subv	PETR 2019
MALICES AU PAYS 2019	45 390	10 000	4 800	3 000		8 400	26 200	19 190
FESTILOIR 2019	32 032			3 000			3 000	29 032
Résidences Théâtre	23 530	5 500	5 000	4 000		4 000	18 500	5 030
Résidence média	16 000		5 000	4 000			9 000	7 000
Résidence danse et patrimoine	3 500		3 000				3 000	500
Autres projets CLEA	20 000		20 000				20 000	0
Petite vadrouille 2018-2019	3 800		2 000				2 000	1 800
Petite VADROUILLE 2019-2020	6 000		2 000		2 000		4 000	2 000
Loir littéraire	2 000							2 000
Total	152 252	15 500	41 800	14 000	2 000	12 400	85 700	66 552

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Actions	Coût 2019	DRAC PAH/CLEA	Région	Europe	Propre au service	Total subv	PETR 2019
Actions grand public	7 500	3 500			4 500	8 000	-500
Temps caché	23 088	7 250				7 250	15 838
PAH service éducatif	1 500	1 000			2 000	3 000	-1 500
Fête des lumières 2019/2020	25 300	5 500	5 000	10 000		20 000	5 300
Valorisation inventaire	1 800	900				900	900
Editions	3 000	1 500				1 500	1 500
Total PAH	62 188	19 150	5 000	10 000	6 500	40 650	21 538

A la poursuite du Temps caché

	Dépenses de fonctionnement	Subv région	Total subv	PETR 2019
Création artistique	77 730			
Outils	36 204			
Communication	50 560			
Assistance à maîtrise d'ouvrage	4 518			
Total	169 012	133 996	133 996	35 016

	Dépenses d'investissement	Subv région	Total subv	PETR 2019
Outils	102 914	68 610	68 610	34 304
TOTAL GENERAL	271 926	202 606	202 606	69 320

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Actions	Coût 2019	Europe LEADER	ADEME	CD 72 ANAH	Primes CEE Période 1 2017/2018	Primes CEE Période 2 2019/2020	Total Subv. + primes	Adhésion communes	PETR 2019
Actions PCAET	45 000	34 650	1 500			6 000	42 150		2 850
Actions PCAET /CEP	4 473	350	2 236				2 586		1 887
CEP ingénierie	33 000	4 826	24 000				28 826	4 174	
PIG (SOLIHA)	160 000			99 109	32 712		131 821		28 179
TOTAL	245 733	39 826	27 736	99 109	32 712	6 000	205 383	4 174	32 916

COOPERATION LEADER

Dépenses :	7 500 €
Recettes :	6 000 € de LEADER
Coût PETR	1 500 €

CIRCUITS COURTS DE PROXIMITE / PROGRAMME D'ALIMENTATION TERRITORIAL

Dépenses :	3 000 €
Coût PETR :	3 000 €

MODERNISATION ARTISANAT, COMMERCE ET SERVICES (MACS)

Montant dépenses : 2 575 € (9 dossiers)

Coût PETR : 2 575 €

CONTRAT NATURE

Dépenses : 5 000 €

Coût PETR : 5 000 €

Sophie RYCHLICK précise que ce contrat Nature est signé avec la Région. Il est aujourd'hui élaboré en lien avec la Chambre d'Agriculture et le CPIE. Les fiches actions peuvent être portées par des maîtres d'ouvrage différents. Le financement peut aller jusqu'à 60%. 5 actions sont envisagées pour le moment, en partenariat avec le CPIE et la Chambre d'Agriculture.

ACTION 50 NCR - CONSEIL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Montant des dépenses 2019 : 14 165 €

Recettes : 11 332 € de la région

Coût PETR : 2 833 €

MAGAZINE 2019/2020

Dépenses : 17 000 €

Coût PETR : 17 000 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT GENERAL

Les dépenses de fonctionnement sont stables et intègrent le recrutement d'un doctorant.

INVESTISSEMENTS LIES AU FONCTIONNEMENT GENERAL

Les dépenses d'investissement liées au fonctionnement général, hors investissements CIAP et hors frais de réalisation de documents d'urbanisme s'élèvent à 19 730 €. Elles concernent l'achat de 2 bureaux, l'achat de la photocopieuse, d'un vidéoprojecteur, d'une borne WIFI et d'un accès à un outil informatique facilitant la réalisation de la revue de presse.

PARTICIPATION DU PETR AU TOURISME

Pour les actions de marketing, de développement et le fonctionnement de l'OTVL il est proposé de maintenir la cotisation prélevée par le PETR et reversée à l'OTVL à **1,52 €** par habitant soit 113 682,32 €, soit une diminution de 454,48 € liée à la baisse du nombre d'habitants.

Monsieur Guy-Michel CHAUVEAU indique que la baisse de certains financements amènera des difficultés en 2020. Plusieurs investissements ne pourront être soutenus et devront être pris en charge par les Communautés de communes.

Monsieur François BOUSSARD se dit satisfait du respect de la participation des Communautés de communes et souligne qu'il faudrait avoir plus d'habitants pour maintenir ce niveau de participation.

Le Conseil syndical, après en avoir débattu et délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

- Prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire,
- Prend acte de l'existence du Rapport d'Orientation Budgétaire sur la base duquel s'est tenu le Débat d'Orientation Budgétaire.

PARTICIPATION AUX ACTIONS ET FONCTIONNEMENT DU PETR

5,48 € x 74 791 = 409 854,68 € contre 411 494 € en 2018 et 430 038 € en 2017.

Total participation par habitant **7€/habitant**

Soit un total de 523 537 €

PARTICIPATION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES AU TITRE DE L'OFFICE DE TOURISME

Les participations des Communautés de communes à l'EPIC pour l'année 2019 ont été fixées à 415 440 € comme en 2018.

Collectivité	Participations 2019
Communauté de communes Sud Sarthe	89 433 €
Communauté de communes Loir Lucé Bercé	130 007 €
Communauté de communes du Pays Fléchois	196 000 €
TOTAL	415 440 €